ABONNEMENT. saamur.

unan. . . . . . . 30 fr. dix giols . . . . . . 16 poste :

Trols mois . . . . .

on s'abonne : A SAUMUR,

Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués dolvent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis concraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 JANVIER

## Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy. M. de Freycinet a donné communication du traité de paix conclu entre la France et

le gouvernement Hova. Ce traité de paix sera soumis à la ratification du Parlement dès le commencement de le semaine prochaine. Le ministre des affaires étrangères, en second lieu, a exposé au conseil la situation dans les Balkans.

Il a annoncé que jusqu'ici toutes les propositions de désarmement étaient restées sans effet.

M. Sarrien, ministre de l'intérieur, a rendu compte de la cérémonie qui a eu lieu dimanche à Buzenval.

M. Sarrien a ensuite entretenu le conseil de la situation de la Corse.

Trois fois le conseil général de ce département a été convoqué sans succès. Il se trouve sans budget départemental.

Pour remédier à cet état de choses, le ministre va appliquer à la Corse les dispositions de la loi de 1874 relatives aux dépenses obligatoires.

S'inspirant de cette situation anormale, le ministre de l'intérieur a l'intention d'élaborer un projet de loi ayant pour objet de donner aux conseils généraux le droit de se réunir et de délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Les ministres se sont entretenus ensuite des circulaires que, sur la proposition de M. Sarrien, ils doivent adresser à leurs agents respectifs pour leur recommander de prêter aux préfets le concours le plus

Ces circulaires seront lues au prochain conseil.

M. Goblet; ministre de l'instruction publique, a rendu compte de la cérémonie à

laquelle il a assisté à Bordeaux pour l'inauguration du palais des Facultés.

M. Sadi-Carnot, ministre des finances, a remis à chacun des ministres les budgets élaborés par leurs prédécesseurs, en les invitant à opérer toutes réductions possi-

Le gouvernement semblerait incliner à réduire d'une façon générale les dépenses de chaque ministère de 2 0/0.

Sur la proposition de M. Demôle, ministre de la justice, le Président de la République a signé trois décrets nemmant MM. Laferrière, vice-président du conseil d'Etat; Picard, président de section; Rousseau, ancien sous-secrétaire d'Etat, conseiller d'E-

Le choix de M. Sarrien pour le sous-secrétariat d'Etat au ministère de l'intérieur sera probablement soumis à l'approbation du conseil que les ministres tiendront demain jeudi. Il est dès à présent certain que M. Serrien s'adjoindra un collaborateur.

Sous ce titre : Affaire enterree, on lit dans l'Intransigeant :

« On oublie vite à la Chambre les engagements pris à la tribune. Lors de la publication du fameux rapport du colonel Bor-gnis-Desbordes, M. Campenon, alors ministre de la guerre, promit de faire une enquête sur l'indiscrétion commise et de punir le coupable. Or M. Campenon est sorti du pouvoir sans nous avoir communiqué les résultats de ses recherches. Affaire enterrée. »

Affaire enterrée aussi, très-probablement, cette enquête sur les crocheteurs de bureau de poste des Landes. Eh bien, si l'Intransigeant, qui a de ses amis parmi les membres de la majorité de la Chambre, les laisse jouer ce rôle de croquemorts d'enquêtes, nous avons lieu d'espérer que les députés de la minorité procèderont vigoureusement On écrit de la Lozère aux Nouvelles :

« On vient de notifier un arrêté de M. Goblet supprimant le traitement de six curés et de cinq vicaires, avec déclaration qu'il sera statué sur le sort de quarante-cinq autres ecclésiastiques, SELON LA CONDUITE QU'ILS TIENDRONT AUX PROCHAINES ÉLECTIONS. D

N'est-ce pas monstrueux?

A Cancale, le conseil municipal a pris une délibération portant qu'on prélèverait sur le budget de la ville la somme nécessaire pour le modeste traitement supprimé par le gouvernement aux vicaires de Cancale.

S. A. Mer le duc d'Aumale est entré, di manche, dans sa soixante-quatrième année.

C'est également ce même jour que S. M. le roi François II de Naples a accompli sa cinquantième année.

Cet anniversaire a été célébré, à l'hôtel Vouillemont, par une réception d'un carac-tère tout à fait intime, à laquelle a pris aussi part S. M. la reine Marie-Sophie.

## AUX LAÏCISATEURS.

M. le docteur A. Després, chirurgien des hôpitaux et conseiller municipal du quartier de l'Odéon, a réuni samedi soir, à la salle des Mille-Colonnes, les électeurs des sixième, qualorzième et quinzième arrondissements, pour les entretenir du renvoi des sœurs des hôpitaux.

M. le docteur Després a fait l'historique de la laïcisation et a déclaré qu'aussitôt les premières mesures prises en vue du renvoi des sœurs, les médecins des hôpitaux, sans distinction de religion, avaient demandé qu'on ne touchât pas à l'organisation des services. C'est pour protester contre la laïcisation qu'il a brigué un siège au Conseil municipal.

Voici quelques chiffres fournis par le docteur Després. Nous citons l'orateur :

« Au point de vue budgétaire, une sœur

coûte 200 francs par an, tandis qu'une surveillante laïque en coûte 700, plus un logement de trois pièces. La laïcisation de Cochin coûte 438,000 francs, plus 49,000 fr. de revenu, c'est-à-dire qu'avec une pareille somme on aurait pu construire un petit hôpital et y entretenir 28 lits. A Ivry, la laïcisation a coûté 300,000 fr. et 35,000 fr. de revenu. Et le coulage, qui est impossible avec les sœurs qui ne sortent jamais et qui ne reçoivent personne? Pour le plaisir de manifester, on enlève aux malheureux une part de ce qui leur revient ; on est obligé de faire des économies sur leur nourriture. Il existe des pétitions de malades se plaignant de ce qu'on leur servait du riz à déjeuner au lieu de viande. Cela tenait à ce que, les crédits touchant à leur fin avant le 34 décembre, on était obligé de faire des écono-

Le Courrier des Alpes, de Chambéry, raconte l'histoire suivante :

mies. »

« Le curé de X. était dénoncé par les Basiles républicains du canton comme coupable de faire de la politique à l'église. - Le dimanche avant l'élection, le digne caré en montant en chaire aperçoit un groupe d'individus tapis derrière un pilier, et composé du procureur de la République, du juge de paix et d'un gendarme ! Rien que cela à la

» Notre curé, nullement intimidé par ces spectres, fait le signe de la croix et récite le décalogue:

« Mes frères : Un seul Dieu tu adoreras, » et aimeras parfaitement, etc., jusqu'au » dernier des commandements de Dieu. -

» Puis il ajoute : Mes frères, voilà la loi de » Dieu; observez-la toujours et partout, et » vous n'avez rien à craindre, ni des procu-

» reurs de la République, ni de M. le juge » de paix, ni de messieurs les gendarmes.

» — C'est la grâce que je vous souhaite. » Ainsi soit-il. »

» La-dessus, le curé descend de chaire et finit son office, pendant que nos sous-Goblets se retirent tout penauds. Les parois-

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

» Oui, j'étais seul, bien seul; et, dans cet affreux isolement, il me semblait que mon cœur, une nouvelle fois, venait d'être broyé, je sentais ma pensée qui s'égarait. Un coup de fouet et un blasphème me rappelèrent à la réalité.

» L'exilé a'a plus droit au rêve. Peut-être est-ce nécessaire. Quand on deit vivre lein des êtres aimés, c'est un danger d'écouter leurs voix.... même en souvenir.

» L'Irkoutsk des déportés, car, pour eux, la ville n'existe pas, est une ferteresse sombre et menaçante, encadrée de coteaux boisés, et regardant couler, à ses pieds, l'immense Angara. Nous y arrivames par un temps de grési!, sous un ciel bas et noir. Les premières heures furent consacrées au repos, mais, je dormis peu; le sommeil fuit les malheureux. Dès le lendemain, je dus me mettre au travail.

» O misère humaine l O vanité des vanités ! Nous étiens là douze nouveaux dépertés du sang le Plus noble, douze prisonniers dent les berceaux

furent enlourés de luxe et d'honneurs, deuze exilés habitués à parler en maîtres aux serfs soumis. Et nous, les grands de Pologoe; nous, sous la livrée da forçat et le balai en main, nous dûmes déblayer les cours de leurs immondices, et tracer des sentiers dans la neige fraschement tembée.

» Honte et misère ! Quelles larmes de rage vous échappent! Mais Dieu est là, Dieu qui console, et, songeant à Jésus de Nazareth, à ce Jésus qui, dans ses mains divines, voulut tenir l'humble rabot du travailleur, nous trouvâmes la force de vaincre l'orgueil révolté en demandant au ciel la grande vertu de l'humilité.

» Balayer des immendices !... Nous, nous, le balai en main!

» Je termine cette longue lettre. Comment l'ai-je écrite? Chaque soir, à l'heure du crépuscule, lorsqu'après un accabiant travail je suis de nouveau interné dans la forteresse, je prends, dans leur cachette, ces petites feuilles, et j'y trace quelques lignes. Quel délicieux repos de songer à toi, ma bien-aimée ! Comme j'eublie toutes mes peines en te causant cœur à cœur! Pourtant, je t'écris inquiet, l'ereille au guet. A chaque bruit de ferraille, dans le long corrider, je tremble que quelque geôlier ne vienne me surprendre... Non, je me suis trompé... ce n'est que le bruit lointain des fers qu'on rive aux prisonniers. Alors je continue cette lettre, m'approchant de la lucarne, retenant, à mon crayen, les dernières lueurs.

» Mais pourras-tu lire ces mots tracés dans le trouble et la demi-clarté? Tu les devineras, sans doute. Tu verras à quel point tu m'es chère. Qu'estce que la vie sans toi ? Un supplice!

» Ah! faible cour que le mien. Je m'étais juré d'être fort, et l'amertume deborde... Adieu, mon amie ... Adieu et courage!

» Faut-il le dire, ce mot navrant que prononce, à son départ, le déporté sibérien :

» A NE PLUS NOUS REVOIR!

» Non, ce mot-la tue l'espérance; il n'est pas chrétien. Ah! mes bien-aimées, regardons en haut. C'est le même ciel qui est au-dessus de nos têtes; c'est le même Dieu que nous invoquons et qui nous soutient.

» Que nous réserve l'avenir? La Providence m'appellera-t-elle avant l'heure on les cheveux blanchissent, où le front se creuse... ou bieu, me permettra-t-elle d'entrevoir encore vos traits chéris? Je ne sais ; mais j'ai foi en elle et j'attends ... Oui, j'attends, la bénissant toujours dans les peines comme je l'ai bénie dans la joie. J'attends, et si tout demeure sombre dans ma vic, je vous donne le suprême rendez-vous, là, dans cette patrie où les réunions sent éternelles... Au revoir donc... au revoir... au ciel! »

A ce dernier mot nous fondimes en larmes.

Éperdument, je saisis ma mère dans mes deux bras; mais bientôt mes paupières se séchèrent. Alors, enflammée du désir de l'entraîner, le front relevé, les yeux illuminés par une soudaine espé-

- Non, non, m'écrisi-je avec exaltation, non pas au revoir seulement au ciel, mais encore sur la terre. Partens, ma mère, partens. Allons le re-

Elle bavail mes paroles. Ses yeux rayonnaient, et d'une voix qui m'interrogeait doucement, en murmure:

- Tu ne craindrais donc pas d'ensevelir ta jeunesse dans ces pays glacés ?

-- Non, non, ma mère, non.

-- Tu ne craindrais donc pas une vie de souffrances cruelles?

- Non, non, ma mère, non. Il n'y aura pas de souffrances là où il sera ... Partons, partons. Je vous en conjure. Allons le consoler. Lui si noble, lui si grand... un héros, un martyr... mon père bien-aimé!

A chaque réponse elle me serrait plus étroitement contre sa poitrine, et neus pleurâmes longtemps ainsi enlacées.

Kerlis, juillet 18...

Une dernière bande de lumière persistait du côté du couchant, très-bas, à toucher la ligne des siens rient encore de l'aventure. — Le curé attend encore des nouvelles de M. Goblet et de ses mouchards.

#### LES ASSASSINATS.

Le Gaulois publie cette statistique — incomplète, — qu'il appelle le bilan de la semaine, côté assassinats:

Paris: Assassinat de Mme Laplaigne, marchande de vins, rue Beaubourg; assassinat de M. Barrême, préfet de l'Eure; assassinat de Marie Aguétan, rue Caumartin; tentative criminelle, 403, rue du Poteau, où le nommé Victor Benteau blesse grièvement à coups de canne sa femme et sa belle-mère; à Clichy, Victor Arynthe frappe sa tante de deux coups de couteau, puis se suicide en absorbant de l'acide sulturique.

Départements : A Vitry-sur-Mont (Somme), le sieur Jacques François tue, à coups de serpe, Mme Vo Piedocq et sa fille; à Horgny (Somme), Bassel [Alexandre], manouvrier, âgé de cinquante-huit ans, est égorgé au lieu dit la Cuvée-d'Horgny; à Cusey (Haute-Marne), un vannier est poignardé par son ouvrier; & Garnerans (Ain), Mme veuve Ferrand est étranglée dans son domicile de Deboste; à Beaune, Lamothe, vigneron, se rendant à Dijon, est foudroyé d'un coup de fusil; au Havre, le sieur Laplant étrangle sa maîtresse, la Belle Nantaise; à Villeneuve-sur-Lot, le nommé Plasse, détenu à la maison centrale, après avoir jeté du vitriol à la figure du gardien Bonnassie, lui porte plusieurs coups de tranchet; près de Saint-Valbert (Eure), M. Charles Nardin, garde forestier, est terrassé par un individu qui lui porte à la tête plusieurs coups de

Au total, neuf assassinats et cinq tentatives de meurtre en six jours.

## UNE ÉVENTUALITÉ DANGEREUSE

Supposez que, demain, par impossible, il survienne une de ces paniques financières comme on en voit rarement, comme on en a vu quelquefois cependant en temps de République, en 1848 notamment.

Supposez que, non pas tous les créanciers de l'Etat, mais ceux-là seulement qui ont des créances immédiatement exigibles, se précipitent affolés vers les caisses publiques pour être payés. Qu'adviendrait-il?

Une chose bien simple: l'Etat en serait réduit à fermer les guichets, à ne pas payer, à ajourner ses créanciers, à leur imposer des atermoiements ou des réductions sur le capital. Et savez-vous pourquoi?

Parce que l'Etat n'a pas dans ses caisses de quoi faire face à ses dettes exigibles. Il est surchargé en dettes de cette nature de plus de trois miliards et pour payer ces trois milliards, il a dens ses caisses.... cent cinquante millions.

A chacun de ces créanciers l'État ne pourrait payer que deux francs cinquante par chaque somme de cent francs; il serait

obligé de les ajourner... peut-être aux calendes grecques pour les quatre-vingt-dixsept francs restants.

Qui dit cela? Qui affirme cela? Le plus fort, le plus compétent de nos économistes, M. Leroy-Beaulieu, un républicain, trèsmodéré, il est vrai, mais enfin un républicain, un homme qui ne veut point de mal à la République.

Dans un article qu'a publié l'Economiste, M. Leroy-Beaulieu dit, en effet, que les sommes exigibles de l'Etat, soit immédiatement, soit à très-courte échéance, « s'élèvent à plus de trois milliards de francs, et que l'encaisse dont il peut disposer pour répondre à ces énormes exigences dépasse à peine cent cinquante millions de francs. »

Faisons un petit bout d'addition: La dette flottante, de l'aveu du ministre des finances, s'élève à un milliard trois cent quatre-vingt-douze millions neuf cent deux mille francs.

Mais à ce chiffre de près d'un milliard et demi, il convient d'ajouter ce que l'Etat doit aux déposants des caisses d'épargne. « Au 31 décembre 1884, dit M. Leroy-Beaulieu, c'était de deux milliards cent soixante et un millions que les déposants étaient créanciers en compte courant. Dans l'expertise qui a fini le 31 décembre 1885, ce solde créditeur s'est encore, dit-on, considérablement accru. »

Le Trésor, dit M. Leroy-Beaulieu, se sert de ces sommes énormes « pour combler ses déficits et pour s'endetter chaque jour davantage, furtivement, à l'insu des pouvoirs publics. »

« On peut, de ce chef, réclamer à l'Etat d'un jour à l'autre 2 milliards 200 millions de francs, peut-être même 2 milliards 400 millions de francs, puisque les dépôts sont encore accrus ; et l'Etat n'y songe pas, ne s'en inquiète pas. »

4 milliard 392 millions 902 mille francs et 2 milliards 400 millions font 3 milliards 600 millions.

Il faudrait ajouter à ces sommes, immédiatement exigibles, les bons du Trésor au moins pour une part, car les premières séries sont remboursables en mars et septembre 1885.

Or, pour payer tout cela, le Trésor avait pour tout actif, le 24 décembre 4885, cent cinquante-sept millions déposés à la Ban-

C'est-à-dire que la moindre crise produisant la plus légère panique, quelques demandes de remboursement dépassant un peu la moyenne ordinaire, suffiraient pour faire entrer nos finances dans une crise qui les jetterait dans le discrédit et qui pourrait causer de grands désastres.

Aussi M. Leroy-Beaulieu, après avoir examiné cette situation, a-t-il raison de rendre ce verdict :

« Jamais un Etat bien gouverné n'a commis une semblable imprudence et n'a accumulé sur sa tête une masse aussi effrayante de responsabilités. »

Mais, voilà : la France, en République, ne peut pas être un Etat bien gouverné.

## ÉTRANGER

INDO-CHINE. — On écrit du Cambodge aux Tablettes :

« Il est bien triste de voir le gouvernement français s'obstiner à vous cacher la vérité sur le situation du Cambodge et à en méconnaître lui-même toute l'importance.

» De toutes parts, la révolte s'organise et s'étend cette année plus menaçante et plus terrible que nous ne l'avons jamais vue; plus terrible car les rebelles sont abondamment pourvus de fusils et de poudre, plus menaçante parce que nous avons ici la certitude la plus complète qu'ils ont dans leurs rangs des chefs étrangers qui connaissent leur métier. Ainsi ils ont construit un fort à Karatié pour lequel toutes les règles de la fortification ont été admirablement observées, avec parapels et terrassements, protégés par une ceinture de gros troncs d'arbres et de bambous, de telle sorte qu'il faudra, pour les déloger de là, de gros canons de siège. A ce même point il y a déjà eu une attaque qui a été un véritable combat en règle.

» Le consul d'Hatiene, qui nous sert de frontière entre la Cochinchine et le Cambodge, a été coupé par les rebelles en trois endroits différents, de manière que nous voilà privés d'une de nos plus grandes voies de communication.

▶ L'audace des rebelles est telle qu'on n'a pas plus tôt réparé une ligne télégraphique

que, quelques heures après, les poteaux en sont arrachés et les fils enlevés.

» Ensin, pour vous donner une idée exacte de notre situation, qu'il vous suffise de savoir que nous, habitants de la ville du Cambodge, Pnom-Penh, nous ne pouvons même plus nous écarter à deux kilomètres de la ville, soit pour chasser, soit pour culliver nos jardinets.

» Quant à notre inquiétude elle devient de plus en plus grande, car nous ne voyons aucune espèce de renfort arriver, quoique, cependant, de jour en jour nous nous trouvions tous menacés d'être jetés à la mer.

» Lorsque les Anglais ont voulu s'emparer de Mandalay, ils y ont envoyé 10,000 hommes, et ils ont eu reison en quelques jours de tout le pays. Nous, après avoir signé la convention avec Noroddon, non-seulement nous ne l'avons pas appuyée, mais nous avons diminué notre effectif. »

Question d'Orient. — La proposition de désarmement faite par les puissances est unanimement repoussée. Après la Grèce, la Serbie vient de refuser catégoriquement de désarmer. Le premier ministre serbe base son refus sur les termes de l'armistice qui laisse la porte ouverte à la dénonciation de l'état de guerre et ne précise rien relativement aux négociations de paix sur lesquelles on n'a pas même su se mettre d'accord.

La note collective des puissances a donc été sans effet, et il feut trouver un autre procédé diplomatique pour éviter une neuvelle lutte, qu'on s'attend à voir bientôt

recommencer par une insurrection en Crète

La Turquie le redoute tout particulièrement, car elle vient de donner la commande à une maison Krupp de lui livrer à bref délai 500 pièces d'artillerie de campagne, et 14 canons de 24 centimètres pour batteries. Ceux ci sont destinés à la défense de Salonique.

Quant à la Grèce, loin de répondre dans un sens favorable à la note collective des grandes puissances, elle vient au contraire d'appeler sous les drapeaux deux autres classes et les réserves de l'armée de mer,

Enfin, on écrit de Moscou, 48 janvier :

« La guerre et l'amiranté continuent

leurs armements avec une flévreuse activité.

» La Russie sera prête à une action pour
le printemps. Tout le monde ici croit à une
reprise des hostilités. »

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 janvier.
Les dispositions du marché sont bonnes. Les offres trouvent facilement leur contre-pariie: le 3 0/0 oavre à 81.25, l'amortissable à 83.35, le 4 1/2 0/0 à 110.30.

Le Crédit Foncier cole 1,333.75. Il y a de nombreuses demandes en obligations Communales et Foncières.

Les Foncières 1885 libérées de 90 fr. seulement sont les plus éloignées du pair. Il y a 65 fr. de marge au profit des acheteurs. C'est beaucoup pour un titre dolé de six tirages par au, avec des lots de 100,000 fr.

La Société Générale se tient à 448.75.

La Société des Dépôts et Comptes Courants a perdu, en première instance, le procès que lui avait intenté le syndic de la Grande Compagnie d'Assurances. C'est une affaire sur laquelle le dernier mot n'est pas dit.

Les porteurs d'obligations hypothécaires des Mines d'Anzits peuvent trouver preneur au comptoir de M. Charbonez (21, rue Bréa, à Paris), malgré la déchéance dont ce titre est frappé.

Le Panama reste délaisse à 403.75. On cote 522.50 sur le Crédit Lyonnais sans affaires.

Les obligations des Chemins de fer Économiques sont de plus en plus recherchées par le marché.

Les actions de nes Chemins de fer sont bien tenues. Le Nord fait de nouveaux progrès.

### Chronique militaire.

### INDEMNITÉ DE PREMIÈRE MISE.

Les sous-lieutenants de réserve provenant des sous-officiers nommés en 4884 et 4885 recevront d'iei au 15 février les mandats pour toucher la première mise à laquelle ils ont droit.

Il en sera de même pour les sous-lieutenants territoriaux de la même origine nommés en 1885.

Par suite de l'insuffisance des crédite budgétaires, l'allocation n'a pu être étendue aux sous-lieutenants territoriaux de 4884.

Les sous-lieutenants de réserve et territoriaux provenant des engagés conditionnels percevront exceptionnellement la première mise, lorsqu'il aura été tabli qu'ils ont été dispensés en totalité ou en partie du versement de 4,500 francs.

caux, une bande de pourpte vive. Sous les lueurs de ce soleil à son décliu, ma mère se promenait seule sur la grève.

Elle marchait lentement, silencieusement, mais son visage rayonnait. On devinait, à son regard, que son âme avait des ailes, et que, franchissant la mer immense, elle volait de l'Océan au Baïkal.

A quoi rêvait-elle en écoutant le chant mélancolique des vagues? A son bonheur d'autrefois, à coup sûr, à son union si tendre, si étreite, bénie de Dieu, konorée des hommes, et à cet autre bonheur qui, bientôt, nous sera rendu : un seurire de mon père.

Accoudée au balcon, je la regardais, si teuchante dans son ardent et fidèle amour conjugal. Elle expose sa vio en affrontent les dangers du périlleux voyage, elle ne l'ignore pas, et elle part en souriant. Oui, je la regardais; et, dans mon cœur, j'éprouvais une impression étrange, deux sentiments bien marqués et bien divers: une joie extrême et une peine excessive. La joie, c'est d'accompagner ma mère; la peine, c'est de quitter notre amie Géraidine. Elle ne peut nous suivre. Seules les semmes et les filles de déportés ont droit à l'exil.

Mademoiselle se tenait debout près de mei. Son bras était passé sur mon épaule; il tremblait légèrement, ses yeux se fixaient sur les miens; et, comme mon regard lui dissit ma peine, elle répen-

are soul at mirror a said star medicar

dait à ma pensée :

— Je le sais, enfant, vous ne m'oublièrez jamais; mais les jours, en s'écoulant, adoucissent tout chagrin; et, plus tard, bien plus tard, le souvenir de notre mutuelle tendresse vous apparaîtra calme et doux comme un rêve... comme un beau rêve d'enfant... Où serai-je alors?

La soirée était splendide. C'était l'automne dans nos cœurs; mais l'été, le bel été rayonnait sur la campagne: partout des falaises disprées de mille fleurs, des moissons dorées, et une mer caressante, dentelée d'écume, dont la surface reflétait le carmin et les ocres du couchant.

Kerlis voulait, sans doute, que de la demeure bretonne nous emportassions, au pays de la neige, le plus gracieux et le plus chaud des souvenirs.

Les enfants, un petit filet en main, récoltaient sur la grève des coquilles nacrées. Ils sont tristes. Ils nous regrettent. Isabelle et Tvonne seront confiées aux religieuses du Sacré-Cœur, et le bon amiral veillera sur notre petit Pierre.

Et, plus loin, mon regard se repertant des falaises au bois épais qui forme à l'horizon un rideau de verdure, j'apercevais notre vieil ami au milieu d'une escouade de bûcherens. Il dirigeait le travail avec une activité juvénile. Les cognées tombaient, en cadence, sur les sapins, sur les peupliers d'Italie, sur les chênes, et tous ces beaux arbres a'écroalaient avec fracas, ne laissant, aur le

sol, que de hideuses souches, tailladées à fleur de terre. Partout a passé la cognée sur la ceinture de futaie qui encerclait à demi Kerlis, et qui l'abritait si bien, sur le nord, des vents de mer.

Et dans le manoir, quelle désolation, quelle roine! Les tapisseries de Beauvais qui faisaient l'orgueil du grand salon, l'argenterie massive qui parait les dressoirs, les tableaux de Boucher et de Greuze qui nous souriaient dans leurs cadres d'un ovale élégant, tout est vendu... vendu...

Il sera si dispendieux le long voyage. Puis, làbas, à Irkoutsk, seulement à prix d'or nous obtiendrons quelques faveurs pour l'exilé; aussi, sans compter, ma mère se dépouille-t-elle.

Lorsque le comte de Rudzen me connut à Paris, dit-elle, songea-t-il jameis à comparer nos deux patrimoines. Qu'était alors ma fortune mise en regard de la sieune? Rien... Et aujourd'hui que la Russie s'est emparée de tous nos biens de Pologne, j'hésiterais à convertir en roubles mes vieilles terres bretonnes? Non, non, mille fois non.

Et l'on abat les arbres, ces beaux chênes de l'Armorique; et l'on vend les fermes. Nous ne conserverons, avec Kerlis, que quelques hectares de falaises. Kerlis est le berceau de notre famille et quand neus serons là-bas, sur la terre d'exil, nous pourrens encere regarder, en rêve, ses tourelles élancées, et nous dire:

« Il est au fond de la Bretagne, au milieu des

rochers, un vieux nid où nous nous réchaussement quelque jour... peut-être... Si Dieu nous rend la liberté. »

La soirée s'avançait. Peu à peu le ciel avail perdu ses teintes pourprées; maintenant, la lusé lustrait de tons argentés les falaises aux bruyèrés roses, elle brillait, et aussi des éteiles sans nombre; la voie lactée semblait un transparent de lumière, qui, du ciel bleu, se reflétait en traînées de phosphere sur la mer déserte, infinie. C'était une exquise soirée de juillet, douce, douce, remplie de bruits légers. Les vagues bruissaient; on eat dit des milliers de cordes que des archets toucheraient à peine avec grand mystère; et, sur cette basse, les grillens chantaient, et les œillets sauvages sur la dune embaumaient.

Que nous étions bien sur le balcon, recevant les souffies frais de la nuit, toutes ces bonnes brises venant du large! Je serrais la main de mos amie; et, doucement, je lui disais:

— Je vous sime, Mademoiselle... Oh! je vous sime... Et j'ai tant de chagrin!

Elle ne me répondait pas; mais son bras, passé sur mon épaule, toujours, toujours, et de plus en plus, m'attirait près d'elle.

(A suivre.)

On parle en ce moment de remplacer, à la tête du comité de cavalerie, le général de Galliffet, par le général Cornat.

Ce dernier serait remplacé par le général de Courcy, qui, dès son retour en France, prendrait le commandement du 48° corps d'armée, à Bordeaux.

Le général Boulanger, afin d'éviter l'afquence des officiers proposés pour l'avancement pendant les opérations de la commission de classement, a prescrit aux commandants de corps d'armée de refuser des permissions pour Paris.

La commission supérieure de classement vient de terminer l'examen des tableaux d'avancement pour les colonels de cavalerie et d'artillerie proposés pour le grade de général de brigade.

En ce qui concerne la cavalerie, dix-neuf colonels ont été maintenus au tableau d'a-

vancement.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LES PROCHAINES ÉLECTIONS.

Il paraît que le ministère se prépare déjà aux élections pour le renouvellement des conseils généraux et d'arrondissement. Le gouvernement veut, au mois de juillet prochain, une revanche de ses échecs d'octobre dernier. En conséquence, les préfectures sont déjà invitées « à donner au plus tôt » leurs listes de candidats et à présenter des » rapports sur la situation respective des » conseillers en exercice et des rivaux qu'ils » peuvent avoir. »

La candidature officielle sera pratiquée effrontément. On a résolu de l'emporter à tout prix, pour relever le prestige déclinant de la République du beau-père de M. Wil-

son.

IUI

i la

ères

bre;

108-

une

de de

iool

mod

1005

8856

s 60

LES CHEMINS DE FER DE L'ETAT.

Nous nous sommes souvent élevé contre les charges excessives que l'exploitation du réseau de l'État fait peser sur notre budget. Voici, à cet égard, un document instructif en ce qu'il prouve que les inconvénients de ce réseau sont plus considérables encore que généralement on le suppose.

Le Journal officiel a publié tout récemment un décret aux termes duquel il est ouvert au ministre des travaux publics, au titre du budget des chemins de fer de l'Etat, pour l'exercice 4885, des crédits supplémentaires montant à la somme de 646,909 fr.

Ainsi, les dépenses prévues par la loi de finances, pour le réseau de l'État, ne suffisent plus, et son exploitation exige, en outre, l'ouverture d'un important crédit supplémentaire.

On n'éprouverait certes pas de pareils mécomptes si les chemins de ser de l'État étaient, comme la demande en a été maintes fois failes, retrocédés à l'industrie privée. DANS L'ESPACE.

Nous allons avoir, cet hiver et jusqu'au printemps, au-dessus de notre horizon, les quatre principales planètes: Vénus, Mars, Jupiter et Saturne.

C'est une coıncidence astronomique trèsrare.

Il est, croit-on, possible que ce phénomène astronomique et cette coïncidence planétaire, surfout celle de Vénus avec Mars (cette rencontre n'a lieu que tous les trentedeux ans), occasionneront de sérieuses perturbations atmosphériques, du 6 au 40 du mois de mars.

#### CLÔTURE DE LA CHASSE.

En Maine et-Loire, la clôture de la chasse à courre, à cor et à cris, sens armes à feu, est fixée au dimanche 4 avril prochain, à la chute du jour.

La chasse du gibier d'eau dans les marais non desséchés, sur les étangs, fleuves et rivières, est autorisée jusqu'au 45 avril au soir, sous la condition que les chasseurs ne s'écarteront pas de plus de dix mètres des berges ou francs bords.

## Angers.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire:

« Dans la matinée de lundi, le sacristein de Saint-Jacques eperçut deux étrangers qui se préparaient à dévaliser l'église. Aussitôt noire homme courut prendre les clefs et revint en toute hâte. Comme il arrivait à la porte, l'un des malfaiteurs sortait et prit la fuite.

» Sans perdre son sang-froid, le sacristain donna vite un tour de clef et renferma l'autre dans l'intérieur, puis se mit à courir après le premier en criant: Au voleur! Mais le gaillard était déjà loin et personne ne put l'arrêter.

» Quant à celui qui était dans l'église, il a été conduit à la police. Il a déclaré qu'il était garçon de café et qu'il se rendait à Nantes; mais il a refusé de donner son nom. »

GIZEUX. — A la dernière audience du tribunal correctionnel de Chinon, les nommés Bourgeois, Bourdon et Duhout, tous les trois âgés de 48 à 22 ans, demeurant commune de Gizeux, ont été condamnés, le premier à 6 jours de prison, les deux derniers chacun à 46 francs d'amende, pour avoir porté volontairement des coups et fait des blessures graves au sieur Morin. Ce dernier avait reçu un formidable coup de pied qui occasionnera probablement la perte de l'œil gauche.

### Tours.

Le drame de l'avenue de Grammont.

L'enterrement de la victime aura lieu à Onzain (Loir-et-Cher).

La cérémonie religieuse s'est faite hier matin à l'église Saint-Etienne, sa paroisse; une centaine de personnes assistaient à l'enterrement.

Contrairement à ce qu'on avait cru tout d'abord, les médecins espèrent que l'œil de la femme P... sera conservé; mais la malheureuse aura le visage complètement défiguré.

Des renseignements complémentaires que nous avons pu recueillir, il résulterait que le bruit d'un accouchement en cachette, annoncé par un de nos confrères, serait absolument controuvé, si nous en croyens un des plus proches voisins de ménage P.

Il serait constant que, à la suite de scènes continuelles dans lesquelles sa belle-mère jouait le plus grand rôle, le malheureux P. a été poussé à cet accès de désespoir, cause de sa mort.

Depuis quelque temps, en effet, P. était devenu sombre et ne parlait plus à personne.

Il est évident qu'il songeait depuis quelque temps à mettre fin à ses jours.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

#### QUEL CHARMANT ENFANT!

La Cour d'assises de la Mayenne vient de condamner à quatre ans de prison un gamin de quinze ans, François Gérard, fils d'un fermier des environs de Châteaugontier; ce petit drôle avait essayé d'assommer sa grand'mère et une fille de ferme à l'aide d'une barre de fer, et de forcer une armoire pour y prendre 400 francs qu'elle contenait. Il voulait aller à Paris « et s'amuser comme un homme ».

Les voisins furent heureusement attirés par les cris de la grand'mère, dont les jours ont été longtemps en danger; on arrêta le petit gredin pendant qu'il fuyait en criant: « À l'assassin! » pour donner le change.

La meilleure désense du mauvais garnement a été la déposition de sa grand'mère, qui a supplié le jury de lui pardonner : « Je l'aime malgré tout, répète la pauvre semme, je l'aime bien encore! »

Le jury n'a pas cru, cependant, pouvoir aller jusqu'au pardon.

#### BLOIS.

L'Avenir de Loir-et-Cher nous apprend que samedi on pouvait lire sur les murs de Blois une affiche annonçant que M. Barrauld, instituteur, ferait le lendemain dimanche, en l'une des salles de la mairie, une conférence sur la « réduction du service militaire ». L'affiche contenait les indications complémentaires suivantes:

« Deux castes, le Clergé et l'Armée, sont » nuisibles au peuple; leur insluence doit » être rendue nulle. J'indiquerai les moyens

» d'y parvenir.

» Il sera remis à tout assistant un livre » contenant le texte de la conférence et » valant 4 fr.

» On admettra les dames. »

Il nous étonnerait que M. Goblet, lequel ne veut point tolérer que les ecclésiastiques manifestent une opinion même en dehors de l'église, permît à ses instituteurs d'injurier le clergé et l'armée et leur fit prêter les salles de la mairie pour expectorer leurs injures, si nous ne savions tout ce qui peut entrer de mauvaise foi et de despotisme dans les esprits républicains en général et dans celui de M. Goblet en particulier.

(Les Nouvelles.)

### Cours du froment et de l'avoine en Maineet-Loire au 18 Janvier

		Froment				Avoine			
	hect. 15	nn à	16		11	»» à	11	50	
Saumur,	15	a (K	16	» x)	9	30 30		WW	
Baugé,	15	50	16	)) 10	9	50	29	>>	
Segré,	15	50	)) »	33 X9	9	25	9	50	
Beaupreau,	15	25	15	50		50	a	22	
Montfaucon,	15	20 20	15	50		50		20 20	
Montrevault,	15	50	ממ		8			23	
Chemillé,	14	75	15	25	8	~~	9	200	
Champtoceau	ix, 15	»»	16			75	9	»»	
St-Florle-V	ieil, »»	W W	שנג	20.10		20 20		***	
Cholet,		»»	16	nn		25	20	**	
Vihiers,	14	25	25	75		»»	8	50	
Brissac,	15		100	n n		50	0		
Chalonnes,	15	50	W D			75		**	
Doué,	15	»»	15		9	20	9	25	
. 7.22			-	00	0	~ ~	9	40	

A Nantes, blés américains, de 22 75 à 23 »» les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 20 40 à 20 60 les 100 kilos.

A l'EPICERIE CENTRALE, on vend le Sucre raffiné 0 fr. 50 c. le 1/2 kil.; — le Café Zanzibar grillé, 2 fr. le 1/2 kil.; — le Chocolat de la Cie Coloniale, 2 fr. 20 le 1/2 kil. au lieu de 2 fr. 50; — la Chartreuse jaune du Couvent, le litre, 6 fr. 75 c.; — des Vins rouges du pays, garantis naturels, le litre, 0 fr. 40 c. — Envoi gratis sur demande du catalogue général.

Nous recommandons une pauvre mère de famille, veuve d'un avocat, qui a eu de grands revers de fortune. Elle demande à faire des écritures, copies, à soigner des enfants, de l'ouvrage à son domicile, ou quelques heures par jour chez les particuliers.

S'adresser au bureau du journal, aux initiales J. R.

### Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 21 janvier

L'ÉTOILE DU NORD, opéra-comique en 3 actes, musique de G. Meyerbeer.

# LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la **CHLOROSE**, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, phen, 402, r. Richelieu, PARIS, & Phis

PAUL GODET, proprietaire-gérant.

# on beas de deone eoffe

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

— Ce lycéen est devenu un jeune homme de vlngt-cinq ans ; il suit la même carrière que son père, et depuis quelque temps il est placé à Paris. J'ai continué à correspondre de loin en loin avec M. Sauvenel qui n'a plus reneuvelé sa visite parce que peu de temps après il a été envoyé dans le Midi de la France où il réside encore en ce moment.

» Je viens de recevoir une lettre de lui. Il m'annonce qu'il se propose de venir me veir demain avec son fils; il sjeute qu'il serait très-heureux si une alliance entre toi et lui pouvait avoir lieu.

C'est un peu singulier de former de pareils projets sans que nous nous connaissions le moins du monde.

Bien entendu, pour qu'ils se réalisent, il faut que vous vous plaisiez mutuellement ; mais laissemoi te dire seulement que j'en désire beaucoup l'accomplissement. Toi si sensible, si impressionnable, que deviendrais-tu si tu épeusais un bourru qui t'effaroucherait, ou un viveur qui te délaisserait après quelques mois de mariage? Rice de tout

cela ne serait à craindre avec Ernest Sauvenel; son père m'a toujours parlé de lui dans ses lettres comme d'un jeune homme doux, studieux et de mœurs irréprochables.

» Tu me diras que ses appréciations sont un peu suspectes; mais d'autres personnes, tout à fait désintéressées dans la question, m'ont également fait le plus grand éloge du jeune Sauvenel; voilà pourquoi je souris à l'idée de le voir devenir ton époux. Du reste, aucun engagement n'est pris; le père et le fils viendront ici comme de simples connaissances; tu les recevras avec ta bonne grâce habituelle; puis tu me feras part de tes impressions. Je ne voudrais pour rien au monde t'imposer une contrainte quelconque; donne seulement des ordres pour faire une bonne réception aux deux hôtes qui doivent neus arriver.

— Peur cela je n'y manquerai pas, vous pouvez être tranquille à cet égard, reprit la jeune fille qui se leva et s'éleigna toute pensive.

M. Delmont et M. Sauvenel éprouvèrent en se revoyant la plus vive satisfaction. Ils étaient nés tous deux dans une petite ville de la Côte-d'Or et y avaient passé une grande partie de leur jeunesse. Ils pouvaient donc évoquer ensemble mille souvenirs d'autrafois, et ils éprouvaient un plaisir infini à remonter ainsi par la pensée le cours de leurs années.

Le physique d'Ernest Sauvenel, sans être remar-

quable, n'avait rien de désavantageux; il paraissait réfléchi, circonspect, et ses manières étaient empreintes d'une certaine timidité.

Pendant le repas il sut placé auprès d'Aline, et se montra d'abord avec elle simplement poli; il sembla devenir peu à peu plus empressé, plus communicatif.

Dans le courant de l'après-midi on quitta le salon pour parcourir les jardins qui étaient vastes et beaux.

Ernest offrit son bras à la jeune fille pendant que MM. Sauvenel et Delmont marchaient à côté l'un de l'autre. Tout en gardant une réserve de bon goût, il se montra rempli d'aimables attentions; mais leur conversation ne roula que sur des lieux communs. Ils s'entretiorent des agréments que procurent et les beautés de la nature et la culture dex fleurs.

Après le départ du père et du fils, M. Delmont s'empressa de dire à sa fille :

- Eh bien, comment trouves-tu ce jeune homme? te déplaît-il?

 Il n'a rien qui puisse me déplaire; il ne manque ni d'esprit, ni d'amabilité.

— Il me semble que tu as produit sur lei une grande impression; au début il semblait un peu froid; mais au moment de prendre congé je l'ai vu attacher sur toi un regard tout plein d'admiration, je dirai même de tendresse.

— Vous vous faites illusion, je crois, fit la jeune fille en souriant.

- Nous verrons si je me suis trompé.

— Alors même qu'il témoignerait le désir de m'épouser, je ne serais pas convaincue qu'il m'aime véritablement; vous savez quel pouvoir magique ont les yeux de la cassette.

- Fi donc! c'est très-mal de supposer à ce jeune homme des vues intéressées; n'es-tu pas assez attrayante pour être épousée pour toi-même?

— Quoique je sois bien jeune encere, je sais que la dot jeue toujours un grand rôle quand il s'agit de mariage.

— Cela est vrai en général ; toutefois je connais de M. de Sauvenel des trait d'exquise délicatesse qui attestent son désintéressement.

- Vous oubliez qu'il s'agit du fils et non pas du père.

— C'est vrai; mais de même que le visage de l'enfant offre une certaine ressemblance avec celui du père, il doit y avoir quelque analogie entre leurs âmes; et puis, vois-tu, Aline, il est certaines familles dans lesquelles on s'imprègne de vertu et de ne-blesse. Ernest a vécu dans un de ces intérieurs, et jamais, j'en suis sûr, il ne se rendra coupable d'une action basse et méprisable.

(A suivre.)

VIRGINIE NOTTRET.

### 

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, Le samedi 23 janvier 1886, à I heure du soir. A Saumur, place de la Bilange.

Il sera vendu:

Voiture-fourgon en très-bon état, charrette à bras, calorifère et ses tuyaux, fauteuil, futailles, outils, harnais, boîtes et autres objets. Au complant, plus 10 0/0.

Étude de Me PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## VIDINITE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, Le JEUDI 21 janvier 1886, à 8 heures

du soir, et jours suivants, A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55,

D'UNE RICHE COLLECTION DE

# Tableaux Artistiques

De Peintres du Salon de Paris, Et d'une grande quantité d'Objets a'Art, tels que :

Vieilles armes avec incrustation argent, coffret à bijoux, ivoire Louis XIII, petits meubles en ébène et ivoire, glaces de différents styles. porcelaines de Chine et du Japon, vases, amphores, buires, faïences Delft et autres, miniatures sur soie, ivoire et cuivre, flambeaux en cuivre, vieux vase en porcelaine de Sèvres, avec monture en bronze doré, terres cuites et groupes en marbre, coupes en cristal, voiles de fauteuils en dentelle ancienne et quantité d'autres bons objets.

Exposition publique, le mercredi 20 janvier, de midi à dix heures du soir.

Au comptant, plus 10 0/0. Le commissaire-priseur, (48)PROUX.

## A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

## UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Grise, nº 7, avec jardin S'adresser à Me GAUTIER, notaire

## A VENDER CROISÉES. PORTES et PLACARDS

de toutes grandeurs

S'adresser au bureau du journal.

Ligne d'Orléans

# PRIX UNIQUE

Avenue de l'Opéra, 38, PARIS GÉNÉRAL 38, Envoi Franco dans toute la France contre Remboursement depuis 25 France 38, Avenue de l'Opéra. — Envoi d'Échantillons franco sur demande. Pour la vente en gros, s'adresser au Gérant. — Tous les Mandats doivent être adressés à M. SUTTON

Ce velours magnifique se distingue très difficilement du velours de soie de Lyon et coûte DIX fois moins cher. — Rapport direct de l'acheteur avec le fabricant.

Etude de Me GAUTJER, netaire à Saumur.

## ENDRE

BEAU VIGNOBLE clos de murs, situé à Varrains, ayant appartenu à M. Couzineau, avec maison de maitre, belle cave, cuve et pressoir.

— Superficie: 4 hectares 77 ares 16

Et JOLI JARDIN, situé entre la rivière du Thouet et la rue principale de Saint-Florent, avec maison. -Superficie: 6 ares environ.

Pour plus amples détails, voir les placards.

S'adresser, pour traiter, à MM. BAR-BIN et Coulon, propriétaires à Saumur, ou au notaire.

Etude de Me GAUTIER, potaire à Saumur.

## VENDER A L'AMIABLE.

#### UNE MAISON Avec Jardin

Située à Saumur, rue de Bordeaux, nº 45, appartenant à M. GAUTRON.

S'adresser, pour traiter, au notaire.

## CAVE A LOUER

PRÉSENTEMENT

Rue de Fenet, nº 25.

S'adresser à Mile Roux, place Saint-Pierre, nº 2.

### CHEVAL

Neuf ans, 1 m 65, bai, se monte 'et s'attelle.

S'adresser rue de la Grise, 13.

## A VENEDERE

Très-bon Cheval rouan âgé de 6 ans, taille 1 m. 60 environ, trottant bien.

S'adresser au bureau du jonrnal.

# Offres et Demandes

200 mètres carrés d'excellente terre de jardia ; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.

S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

ON DEMANDE on jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières et une apprentie.

S'adresser 22, rue du Marché-Noir.

Mme RICHARD, 20, rue Saint-Jean, demande de suite une bonne appréteuse pour les Modes. - Bonnes références. (39)

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.

S'adresser au bureau du journel.

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

## LEPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmo-niums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LEPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. - Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. COLLMANN, accordeur, associé degM. LÉPICIER, est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de

## DE SAINT FLORENT

PAR

La Viesse de LAFRÉGEOLIÈRE. En vente chez DÉZÉ, libraire.

Réglisse Sanguinède

les Rhumes, Gastrites, Crampes, et facilite la Digestion. 0:75 dans toutes Pharmacies. M. HOULARD, FILS

LARGEUR

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, nº 7,

Fait savoir à sa nombreuse clien. tèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs ea plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

Saumur, Imp. P. GODET.

VIENT DE PARAITRE :

# Gouvernement Militaire de Saumur

PAR G. D'ESPINAY

Une Brochure in-8 avec Carte

PRIX : UN FRANC

Chez M. DÉZÉ et chez M. JAVAUD, libraires, rue Saint-Jean.

(Arrondiesement de Saumur)

Éditeur, Imprimeur-Libraire.

Se trouve également aux librairies Dézé, JAVAUD, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez Mas veuve Fillocheau, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix: 10 centimes.

Chirurgien - Dentiste

OUAI DE LIMOGES

Extraction, Aurification-Prix modéré.

Valours au comptant Cloture préc* Cours.	Valeurs au comptant Clotur précte cours.	Valeurs au comptant Clotur précte cours.	Valeurs au comptant Clotur Dernier cours.
3 °/o	Est	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	Gaz parisien

## GARES

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR	SAUMUR - BOURGUEIL   BOURGUEIL - SAUMUR
3 beures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière) 9 — 13 — matin, omnibus-mixte. 1 — 25 — soir, 2 — express. 7 — 15 — — omnibus. 10 — 36 — (s'arrête à Angers).	Mixte Omn. Omn. Omn. Mixte Mixte matin matin soir. Soi	Mixte
DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS THOUARS et MONTREUIL à SAUM	MONTREUIL - POITIERS   POITIERS - MONTREUIL
3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte.	THOUGHT OF MONTHE OF SAUM	UR venant d'Angers. allant à Angers.
8 — 31 — — omnibus. 9 — 37 — — express. 12 — 48 — soir, omnibus-mixte.	Mixte Omn. Omn. Mixte Mixte Omn. Mixte Om matin. matin. soir. soir.	Omn. Omn. Omn. Omn. Omn. Omn. Omn. Omn.
4 - 44 omnibus (s'ar, à Tours)	Montreuil-Bellay 6 53   7 55   2 2   4 50   8 41   Brion-s-Thought   5 58   9 18   1 19   4 3	Montreuii 7 b 1 55 8 35 Poiliers 5 50 12 50 6 1 7 45 Loudum 8 23 2 51 9 55 Neuville 6 28 1 28 7 0 7 57 Acçay 8 37 3 4 10 14 Mirebeau 6 55 1 57 7 50
Le train partant d'Angers à 5 neures 35 du soir arrive a	Lernay 7 02   x 31   3 11   y 4   8 51   Lernay 6 07   9 31   x 6   4 3   8 10   8 10   5 4   8 59   Montreuil-Bellay   6 49   9 45   1 52   5 0   Thouars (arrivée)   7 29   8 21   2 32   5 19   9 16   Saumur (arrivée)   7 23   10 39   2 28   5 4	7 » » Mireheau 9 27 3 54 11 1 Arcay 7 50 2 52 9 1 8 30 Neuville . 9 53 4 24 11 27 Loudun. 8 42 3 56 10 2 9 66 Poitiers . 10 38 4 56 12 1 Montreull 9 24 4 38 11

LIGNE DE L'ÉTAT